



DÉPARTEMENT DE LA SARTHE
ARRONDISSEMENT DE MAMERS
CANTON DE SILLÉ LE GUILLAUME
COMMUNE DE LE GREZ

1, Place de la Mairie

72140 LE GREZ

Tél : 02.43.20.10.49

Courriel : commune-de-le-grez@wanadoo.fr

Compte rendu de la SÉANCE DU 05 MAI 2021
Affiché en exécution des Articles L2121-25 et R2121-11 du CGCT

L'AN DEUX MIL VINGT ET UN, le 05 Mai à 19 heures, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis à l'annexe de la mairie (Salle polyvalente) de Le Grez en séance publique sous la présidence de Mme COTTIN Martine, Maire.

Étaient présents : COTTIN Martine, Chauvin Christian, CREPIN Sylvie, VERLIAC Thibault, PELLIER Céline, GAUQUELIN Fabrice, HOULBERT Stéphane.

Était représenté : HOOGHIEMSTRA Laëticia représentée par COTTIN Martine

Étaient absents non excusés : CHAUVEL Pascal, COTEL Aurélie,

Démissionnaire : DELBARRE Jean-Pierre

Secrétaire de séance : Mme PELLIER Céline

Le procès-verbal de la dernière séance du 08 Avril 2021 est lu et adopté à l'unanimité.

Sommaire

- 1- Points d'avancement des travaux
- 2-Choix jeux, bancs, poubelles
- 3-Subventions différentes associations
- 4-Permanences bureau de vote en juin 2021
- 5-8 Mai 2021.
- 6- Questions diverses

20/2020 **Objet : Décision modificative du budget du lotissement de la Guèrenne N°1**

Madame le maire expose au Conseil Municipal :

Il n'a pas été prévu au budget principal du lotissement de la Guèrenne de crédit pour réaliser les opérations de vente des lots de terrain, le paiement des frais liés à ces ventes, et qu'il est nécessaire d'effectuer les votes des crédits suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

608 – Frais accessoires sur terrains en cours d'aménagement 8 800.00 €

RECETTES

7015 – Ventes de terrains aménagés 8 800.00 €

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le Maire,

21/2021 Objet : Vente d'un lot dans le lotissement de la Guèrenne et dépôt de pièces chez le Notaire

Une famille souhaite acheter un terrain dans le lotissement de la Guèrenne, le lot 6 d'une surface de 732 m² au prix de 10 € H.T soit 12 € TTC.

Les références cadastrales sont les suivantes :

Section A parcelle n°1194.

Le dépôt de pièces sera fait chez le Notaire Maître DUPONT Laurence à Sillé-le Guillaume, afin de réaliser la vente du lot. Une mise à jour du dossier par le Cabinet Géomètre qui était en charge du dossier doit être fait

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

De faire d'accepter l'offre d'achat de la parcelle section A n° 1194, contenances : 7 ares 32 centiares pour le prix de 7 320.00 € H.T Soit TTC 8 800.00 € net pour la Commune et de transmettre cette offre au notaire chargé de l'affaire

Le conseil municipal donne à Mme le Maire ou à un adjoint tout pouvoir de signature concernant l'établissement des actes.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le Maire,

1- Points d'avancement des travaux

Salle polyvalente : Choix des lustres pour la salle des Fêtes :

Après consultation des modèles, il a été décidé de commander les deux modèles à l'entreprise BRETON Antony ; le modèle VAS 300 pour mettre côté Bar et le modèle POLY 400 pour mettre dans la salle.

Musée ÉCOLE

L'intervention de l'entreprise RENARD, pour le musée Ecole est prévue semaine 20 et 21

Nouveau Hangar

La pose de plancher est en attente, il faut rappeler l'entreprise BOUVIER pour savoir quand il compte le faire.

Les Champs Blancs

22/2021 Objet : L'éclairage public :

Nous avons reçu deux devis de Citéos pour le chantier des Champs Blancs et l'enfouissement d'un câble « rue de la Mairie ».

Le montant des travaux est de 5 420.00 € H.T pour 3 lampadaires et 5 prises pour les guirlandes de Noël ont été rajoutées. L'enfouissement du câble rue de la Mairie est d'un montant de 529.58 HT €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord pour signer les deux devis Citéos et engager les travaux.

Travaux de Voirie :

Le département et l'ONF vont faire une étude pour améliorer la visibilité lors de la sortie sur la départementale au niveau de la Galerie

Le Département va étudier le problème de la vitesse à la « Bussonnière » ; un trottoir sécurisé pour faire ralentir les véhicules est à envisager. Une étude est en cours avec le département et ATESART.

Travaux assainissement :

Pour l'assainissement collectif de la « Bussonnière », il faut prévoir une rencontre avec la Ville de Sillé-le-Guillaume et les responsables pour faire avancer ce point.

Le compteur Linky à la lagune a été changé le 04 mai 2021.

23/2021 Objet : ELAGAGE DEMANDÉ

Pour les relevés cadastraux , il a été demandé la commune l'élagage le chemin qui va de l'ancien lavoir, pour déterminer avec soins les limites de terrain.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de voir le problème à l'automne, lorsque la commune fera l'élagage des voies communales.

2-Choix jeux, bancs, poubelles

Pour les jeux pour les Champs Blancs : nous attendons les devis d'une entreprise. Voir à donner d'autres adresses à M VERLIAC pour les jeux.

Pour les bancs le choix a été retenu : deux bancs Louissance couleur piment 318 € l'un.
S'ils conviennent, la commune en rachètera pour en disposer à différents endroits.

3-Subventions différentes associations

24/2021 SUBVENTIONS COMMUNALES ACCORDEES pour l'année 2021.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'allouer des subventions à différentes associations donc la liste est la suivante :

	<i>ASSOCIATIONS</i>	ANNEE 2021
1	GENERATION MOUVEMENTS DES AINES RURAUX LE GREZ	350
2	LA GYM AU GREZ	350
3	UNC AFN DU GREZ	70
4	GDON LE GREZ	100
5	L'amicale des SAPEURS POMPIERS de Sillé	300
6	Association des jeunes sapeurs-pompiers de Sillé	100
7	Les Randonneurs du Pays de Sillé	30
	Sous total	1300
	Provision pour Subventions demandées en cours d'année	1200
	TOTAL DES SUBVENTIONS	2500

25/2021 Objet : Constitution d'une provision comptable pour créances douteuses

Le Maire indique que la collectivité dispose d'un faible taux d'impayés. Ces impayés sont ponctuellement admis en non-valeur. La création d'une provision est une mesure corollaire de prudence budgétaire qui sera désormais réalisée annuellement en lien avec la Trésorerie de Conlie, au regard de la réalité des créances restant à recouvrer.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- **D'inscrire une provision de 20.00€ pour l'année 2021 au compte 6817 « Dotations aux provisions dépréciations créances douteuses » du budget principal ;**
- **D'actualiser annuellement le calcul et 'inscrire au budget communal cette provision pour les prochains exercices**

4-Permanences bureau de vote en juin 2021

TABLEAU DE TENUE DU BUREAU POUR LE 20 JUIN 2021

BUREAU DE VOTE	8h00 – 10h30	10h30 – 13h00	13h00 – 15h30	15h30 – 18h00
ELECTION DU 20 JUN 2021 4 PERSONNES	COTTIN Martine HOOGHIEMSTRA Laetitia GAUQUELIN Fabrice GAUQUELIN Maria	CHAUVIN Christian HOULBERT Stéphane CHAUVEL Pascal CHAUVIN Françoise	CREPIN Sylvie PELLIER Céline DOUESNARD Pierre Olivier VERRIER Martine	VERLIAC Thibault COTEL Aurélie FLAMENT Gérard MEZIERES Jean-Pierre

TABLEAU DE TENUE DU BUREAU POUR LE 27 JUIN 2021

BUREAU DE VOTE	8h00 – 10h30	10h30 – 13h00	13h00 – 15h30	15h30 – 18h00
ELECTION DU 27 JUN 2021 4 PERSONNES	COTTIN Martine HOOGHIEMSTRA Laetitia GAUQUELIN Fabrice GAUQUELIN Maria	CHAUVIN Christian HOULBERT Stéphane CHAUVEL Pascal CHAUVIN Françoise	CREPIN Sylvie PELLIER Céline DOUESNARD Pierre Olivier VERRIER Martine	VERLIAC Thibault COTEL Aurélie FLAMENT Gérard MEZIERES Jean-Pierre

Pour le second tour le tableau pourra être modifier selon les disponibilités des personnes éventuellement

5-8 Mai 2021.

Samedi 8 Mai 2021, pas de messe, le maire accompagné d'un adjoint, dépôt de la gerbe au moment au Mort à 11 heures.

6- Questions diverses

Les comptes rendus des réunions de la 4CPS seront adressés par mail aux élus ou/et ils sont consultables en mairie sur simple demande. (Ou sur le site de la 4CPS : www.4cps.fr)

La séance s'est levée à 22 heures
Le Maire,
Martine COTTIN

